

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 30 OCT 2019

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° 19.0429 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
-----

### COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admis par ordre de mérite au concours professionnel de recrutement de cinq(05) Elèves Inspecteurs des Douanes, session 2019.

Ce sont :

#### INSPECTEURS DES DOUANES ADMIS

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	DATE NAISS.
1°	BELEM LASSANE	102879	31/12/81
2°	TIORO ALASSANE	97220	10/05/82
3°	OUEDRAOGO SOULEYMANE	88722	28/11/76
4°	CONGO MOHAMADI	113266	03/05/82
5°	BABOUEPOA TANGONHIRE BASILE	52022	31/12/75

Arrêté la présente liste à 5 admis.

#### LISTE D'ATTENTE

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	DATE NAISS.
1°	DIALLA HAMIDOU	49373	13/09/76
2°	COMPAORE HONORE	220277	22/10/81

Arrêté la présente liste à 2 nom(s).

Pour le Ministre et par délégation  
le Secrétaire général

SOULEYMANE LENGANE

